

Commune de Doué-la-Fontaine



Initial

Projeté

7519 habitants
Intercommunalité :
Communauté de communes de
la Région de Doué-la-Fontaine
Département : Maine-et-Loire
Région : Pays de la Loire
Surface du territoire : 3 590 ha
(commune) / 20 620 ha
(communauté de communes)

Gouvernance du projet

Elu référent : Michel PATTEE, maire de la commune et Président de la Communauté de communes

Chef de projet : Cécilia MADIOT, chargée de projet (c.madiot@ville-douelafontaine.fr)

Le projet

La revitalisation du centre-ville passera, avant tout, par la réalisation d'un plan d'aménagement du centre-ville qui guidera les efforts d'investissement de la commune pour les 20 prochaines années. Ce plan guide est élaboré en concertation avec les habitants par des dispositifs spécifiques (permanence du cabinet d'étude en cœur de ville, balade urbaine, exposition, réunion publique...). Les deux axes d'intervention prioritaires sont basés sur le tourisme et l'habitat d'une part (rendre positive l'image du centre-ville et de son cadre de vie de proximité en garantissant le lien social), et le développement économique et social d'autre part (retrouver une dynamique démographique durable garantissant la mixité sociale, maintenant les services et générant de nouveaux emplois).

Le plan guide permettra de programmer dans le temps les actions de la collectivité sur les espaces publics. Dans le même temps, une OPAH-RU accompagnera les propriétaires bailleurs et occupants sur la rénovation de leurs logements. Par ailleurs, la qualité patrimoniale de la commune sera valorisée grâce à la mise en place d'un outil de préservation de l'architecture et du patrimoine (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Enfin, un groupe de travail de commerçants sera formé afin de mettre en œuvre un programme d'actions préconisé par la CCI, suite à une étude approfondie de terrain.